

2012/4801 - Approbation d'une convention pluriannuelle entre l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Lyonnaise et la Ville de Lyon (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 10/09/2012, p. 2136)

Rapporteur : Mme ROY Mireille

Mme ROY Mireille, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit d'une des 53 agences réparties sur tout le territoire, une des plus dynamiques dont la vocation est de réunir pour mieux connaître et organiser le territoire. Donc c'est un lieu de collaboration entre partenaires publics autour des enjeux de l'aménagement urbain. Je vous demande d'approuver ce rapport.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de ce rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(M. Buna n'a pas pris part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales).

(Adopté.)